



La Feuille de chêne



***Bulletin municipal semestriel
pour l'information des habitants***

n°4 / Printemps 2010

Le mot du maire.

L'hiver va se terminer, cette année, celui-ci a été assez rigoureux et long. Nous avons oublié qu'il existe encore. La neige a fait son apparition plusieurs fois, créant quelques désagréments, de circulation, de glissades, de dérapages, des froissements de tôles ... nous essayons d'intervenir le plus tôt possible sur la voirie pour faciliter les déplacements. Il y a 4 personnes pour dégager les routes, chacune a son secteur défini, mais n'intervient pas sans l'autorisation du responsable "voirie". Nous attachons une importance à ce que les routes soient dégagées le plus tôt possible le matin avant toute circulation, le nettoyage étant grandement facilité, mais nous ne pouvons pas dégager toute la voirie en même temps. Quand il y a des urgences (soins infirmiers, médecin), nous mettons des priorités. Si vous êtes concernés, faites vous connaître à la Mairie. Ce qui est inadmissible de la part de certains concitoyens, ce sont les reproches injustifiés que subissent les employés communaux concernant le déneigement ou autres travaux. J'attire votre attention sur le fait que les employés effectuent le travail que nous leur demandons. S'il y a quelque chose qui ne va pas, vous pouvez nous contacter : c'est aux élus



de régler les soucis, nous sommes adultes et responsables. Il y a toujours des mécontents trop centrés sur eux-mêmes et sur leurs soucis personnels, comme si tout leur était dû. Nous n'acceptons pas des comportements de ce genre. La commune ne peut saler toutes les routes (100 km). Nous mettons du sel à disposition pour régler les points délicats. Chacun peut participer au bon déroulement des opérations. Il y a encore des personnes qui ne comprennent pas qu'habiter St Victor en hiver peut poser quelques désagréments mais qui sont largement compensés par le cadre de vie, la tranquillité sur le restant de l'année. Je ne noircirai pas plus le tableau sinon pour demander de signaler en Mairie les congères lorsque celles-ci se forment afin de pouvoir intervenir.



Le problème de confort de circulation automobile étant réglé, nous passons au "confort" informatique pour nos enfants. Courant 2009, nous avons été sollicités par la directrice de l'école et l'Apel pour le projet d'Ecole numérique rurale (ENR) décidé par le gouvernement. Ce projet consiste à équiper l'école d'ordinateurs portables (au nombre de 14) plus un écran tactile et une imprimante. Le financement est assuré par la mise en place d'une convention entre la mairie et l'inspection d'académie. Le dossier a été accepté par celle-ci et le projet de l'école retenu. C'est d'ailleurs l'une des premières écoles privées à bénéficier de ce plan. A ce jour, l'équipement n'est pas opérationnel mais il devrait l'être dans les semaines à venir. Le coût de l'opération est de 2750 € pour la commune (en complément de 9000 € Etat EN). Pour compléter le côté jeunesse, nous avons installé une aire multisports et une aire de jeux pour les enfants du village et d'ailleurs.

Gageons que ces installations seront bien utilisées et appréciées. Pour compléter sur le côté "circulation informatique", le réseau "fibre optique" décidé par les Conseils Généraux Ardèche Drôme (par l'Association de Développement Numérique ADN) est en train de se mettre en place sur la commune. Espérons que ces travaux une fois terminés et les connexions établies permettront à nos enfants et à nos foyers de bénéficier de toutes les avancées et les performances d'un tel investissement. Ainsi, peut-être pourrez-vous naviguer sur la toile mondiale avec rapidité (même avec la neige !) et que se développeront à terme des emplois grâce à ces techniques modernes.

Je terminerai mon propos sur les chiens errants qui font souvent souci : poulaillers exterminés, poubelles éventrées ... en début d'année, un chien de race Rotweiler qui s'était fait le roi des poubelles a été récupéré par la gendarmerie. Rappelons que vous êtes responsables de vos animaux et que nous pouvons régler les problèmes dans la sérénité.



Nous avons fini l'année 2009 par le départ en retraite de Sylviane Bosc que nous remercions pour ses années au service de la commune.

L'année 2010 a débuté par les vœux du Conseil municipal dans la Salle des Associations.



Le printemps est là, souhaitons qu'après l'hiver long et rigoureux, la fin de printemps et l'été connaissent la même amplitude. Nous oublierons vite le désagrément de l'hiver et (re)trouverons qu'il fait bon vivre dans nos petites communes.

Daniel Jullien

Chroniques villageoises.

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Cette année encore, à l'occasion de Noël, les résidents et personnes hospitalisées à St Félicien ont reçu la visite d'une équipe du CCAS, venue leur apporter un petit colis mais aussi, et surtout, partager un vrai moment convivial autour d'un goûter.

Tout le monde avait été réuni dans une petite salle et l'après-midi a ainsi été l'occasion, pour les uns, de donner des nouvelles « du pays » et, pour les autres, de narrer quelques bonnes anecdotes du temps passé.

Les personnes hospitalisées dans d'autres structures du secteur n'avaient pas été oubliées et ce sont au total 12 colis qui ont été distribués, cette année, à nos Saint Victoriens.



Si le centre communal d'action sociale est avant tout une structure communale, il nous est toutefois apparu qu'une mutualisation des idées et des moyens nous permettrait de proposer des actions de plus grande envergure.

C'est ainsi que nous avons décidé d'initier une réunion de tous les CCAS du canton.

Une première rencontre s'est tenue en novembre sur notre commune et, il y a quelques jours, c'est la commune de Colombier le Vieux qui a accueilli cet « inter CCAS ».

Outre la nécessaire mutualisation des bonnes pratiques de chacun, l'idée d'un grand débat organisé en commun a rapidement émergé. Une soirée est d'ores et déjà prévue à l'automne sur le thème de la maladie d'Alzheimer.

Enfin, si les CCAS interviennent sur des actions d'information, ils ont également un rôle à jouer en matière de prévention.

A cet effet, les CCAS du canton proposent une formation PSC (Prévention et Secours Civique) qui sera animée par la Protection Civile du Pays de Saint Félicien.

Cette formation, d'une dizaine d'heures, ouverte à tous dès l'âge de 10 ans, permettra aux stagiaires de découvrir notamment de quelle manière agir en cas d'étouffement, d'hémorragie, de malaise, de plaie ou de brûlure et, de façon plus générale, d'apprendre les gestes qui sauvent. La participation de chacun est de 30 € et une première session est organisée les 10, 11, 17 et 18 mai 2010 mais d'autres suivront, en fonction de la demande qui, nous l'espérons, sera importante.

Tous les renseignements concernant ces actions peuvent être demandés dans chaque mairie.

Nathalie Vilet – Bernadette Blachon

Cimetière Deyras.

Après les grands bouleversements de l'année, il serait utile de continuer l'évolution nécessaire dans l'ancien cimetière. Un certain nombre de concessions ont été réadaptées. Un grand merci pour leurs propriétaires. Nous demandons à toutes les personnes concernées de prévoir les aménagements : retournement des stèles, surtout, délimitation et alignement des monuments. Cela valorisera un peu mieux ces lieux collectifs.

Nous rappelons quelques règles indispensables : toute intervention doit être impérativement soumise à autorisation sinon vous pourriez être contraints de démonter l'édifice. Prière de s'adresser en mairie avant les travaux. Ils sont souvent coûteux et il vaut mieux les réaliser correctement pour le bien de tous, ce qui est d'ailleurs le cas pour tous les cimetières neufs ou anciens de la commune. Toute concession est soumise à paiement. Pour éviter tout malentendu, les familles désirant garder la leur, et qui ne l'auraient pas encore réglée, sont priées instamment de nous faire part de leur décision.

Nous nous permettons d'insister car notre souhait est que chacun puisse bénéficier de ces services en toute sérénité et égalité. Nous restons à votre disposition pour tout renseignement si besoin.

Jean Dodet

Salle des fêtes de Deyras.



Ca y est !

Lieu de festivités et de rencontres pour une centaine de convives, elle ouvre à nouveau ses portes en cette année 2010 !

Un nouvel air de modernité et de fraîcheur est venu habiter ce lieu suite à des travaux de rénovation.(fin 2009)

Ceux-ci ont été réalisés dans l'esprit des couleurs "tendance" du moment : chocolat / pistache pour l'intérieur, bleu lagon pour l'extérieur.

Félicitations aux employés communaux qui ont su mener à bien ces travaux, et à toutes les personnes qui ont pris part au choix des peintures !

Cette salle est à votre disposition pour toute location.

Rappelons que sur notre vaste commune, il y a aussi la Salle des Fêtes à Pouyol qui peut accueillir 300 personnes

Renseignements en Mairie.



Nadège Frachisse

Tourisme.

Snack St Victor

La saison estivale 2010 arrivant à grands pas, un nouveau gérant a pris ses quartiers au snack du Village Vacances. Il s'agit de Jean-Luc Bosc qui réside sur notre commune, et qui sera secondé par Yolande et Mathieu.



Le snack est ouvert tous les jours depuis le 13 mai. Jean-Luc propose des pizzas, des grillades, un menu du jour et pourra satisfaire les demandes particulières si la commande est passée quelques jours à l'avance.

Cette équipe dynamique proposera animations, concerts ..., qui seront annoncés dans la presse locale.

En plus de la gestion du snack et des 33 emplacements de camping, Jean-Luc assurera également le service de réservation du tennis ainsi que les jetons pour la borne de camping car. Pour tous renseignements, vous pourrez le contacter au 04 75 06 08 55.

Myriam, Nathalie, Jean Luc, Nicole, Yolande, Mathieu
Un lien entre l'équipe snack et l'équipe municipale.

Piscine

Cette année encore, les habitués de la piscine municipale retrouveront avec plaisir les maîtres nageurs Claudine Auclin, en août, et Bernard Altman, en Juillet.

A partir du 1er juillet, les bassins seront ouverts tous les jours, sauf le mardi, de 13 heures à 19 heures.

Gîtes

15 gîtes (8 de 4 places et 7 de 6 places) sont proposés à la location au Village Vacances de Pouyol.

Les réservations sont à effectuer auprès des Gîtes de France au 04 75 64 70 70 ou sur www.gites-de-france-ardeche.com

Myriam Jean, Nathalie Vilet

Exploration chemin VTT

Dans le cadre du développement touristique de la Communauté de communes du pays de St Félicien, ...



... une équipe dynamique a exploré la possibilité de création d'un circuit VTT (Vélos tous terrains) sur notre commune et ses alentours.. Depuis Pouyol en passant par Royol puis les Chanaux sur les Ubacs de Preaux , Grioulet (une ruine nostalgique), Montplot (un hameau rénové) , Gonnon, Genest, sa table d'orientation et son panorama ... Un joli parcours qui nous fait redécouvrir paysages ouverts ou de sous-bois, maisons paysannes ... une ambiance sympathique ... une bonne proposition à faire aux autres communes puisque

nous souhaitons, avec l'Office de Tourisme, réaliser un circuit sur l'ensemble de notre beau territoire.

Jacques Deplace

Site Internet.

Depuis quelques mois, la Commission communication travaille activement sur le bulletin municipal, « la Feuille de Chêne », qui vous informe de la vie communale et, est plus particulièrement destiné aux habitants de notre commune.

Les modes de communication évoluant de plus en plus vite, il nous est apparu indispensable de proposer un moyen d'information plus réactif, peut-être davantage axé sur le tourisme et ouvert sur un territoire plus vaste que celui de notre commune.

Il a ainsi été décidé la création d'un site Internet qui vous permettra de retrouver les informations déjà contenues dans la Feuille de Chêne et qui offrira notamment un espace dédié aux associations locales, ainsi que des informations pratiques ou encore une photothèque...

Quant aux internautes touristes potentiels, ils pourront découvrir les possibilités d'hébergement ainsi que les nombreuses activités proposées sur la commune mais également sur tout le territoire de l'Ardèche Verte.

Si un espace réservé à la commune de St Victor existe déjà sur le site Internet des Inforoutes de l'Ardèche, il ne s'agit toutefois que d'une page de présentation. Aussi, un contrat de fourniture (pour 832 € HT) et de maintenance de site (120 € HT / an) a donc été signé avec ce même prestataire.

Il ne reste maintenant à la Commission communication qu'à se mettre au travail pour remplir ce site, dont la mise en ligne est prévue pour le 4ème trimestre 2010, et le faire vivre !

Myriam Jean, Nathalie Vilet

Voirie.

Nos chemins et leur entretien.

Pour 2010, le programme de voirie retenu est un peu réduit en fonction de nos disponibilités financières. En création ou grosses réparations, il est prévu les tronçons suivants :

- Deyras (de la salle des Fêtes à Mantelin suite aux travaux sur les canalisations d'eaux et d'égouts.
- De la Combe à l'Hote (sur Navas)
- Chemin de Gonnon

Comme d'habitude, nous procédons à l'entretien ponctuel du réseau après l'hiver et ses dégâts. C'est le travail des employés communaux et de la Communauté de communes.

Jean Dodet

Aires de jeux.

On les attendait avec impatience ... les voilà !



Les enfants les plus petits, jusqu'à 6 ans, pourront grimper, glisser, basculer, sur l'espace jeux situé juste à côté de l'ancien vestiaire du terrain de basket, le tout sur un matelas de copeaux de bois garantissant un atterrissage en douceur.

C'est l'entreprise Coala qui a été retenue pour la réalisation de cette aire, pour un montant total de 22 241 € HT.



Quant aux plus grands, ils peuvent bénéficier de l'aménagement d'un terrain multisport avec son gazon synthétique. Ils pourront s'y adonner au football, au basketball, au handball ou encore au volleyball (afin de préserver la qualité du filet, celui-ci sera entreposé en mairie où vous pourrez le récupérer). Grâce à une pluie printanière, le sable a laissé place à une pelouse verdoyante.

L'entreprise Kompan a fabriqué et posé le "multisport" pour un montant total de 30589 € HT. Pour cette opération, nous avons pu bénéficier d'une subvention du Conseil général d'un montant de 9 805 €.



Les aménagements des abords et les barrières de sécurité ont été réalisés par les employés communaux. Nous les remercions vivement pour la très grande qualité du travail effectué.



Enfin, nous comptons sur le civisme de chacun pour que tout le monde puisse profiter de ces espaces pendant de longues années et nous rappelons que les enfants utilisant ces jeux sont sous la responsabilité des parents.

Attention !

Pour préserver la sécurité et la tranquillité de tous, petits ou grands, les utilisateurs des 2 roues doivent impérativement garer leur véhicule sur l'emplacement qui leur est réservé.

Myriam Jean, Nathalie Vilet

Carnaval de la Bibliothèque.

Moment festif par excellence, le carnaval de la bibliothèque, le 16 février 2010, a été une fois de plus une grande réussite.

L'après-midi a débuté par le traditionnel défilé où de braves indiens côtoyaient le plus pacifiquement du monde de valeureux cowboys, escortés par quelques princesses qui semblaient s'être un peu égarées !



Après avoir fait le tour du village, tout ce petit monde s'est retrouvé au boulodrome, où de nombreux chants ont accompagné Carmentran sur le bûcher.

Quelques rondes plus tard, la joyeuse troupe a pris la direction de la salle des fêtes de Pouyol, où un goûter bien mérité les attendait.

Pour clôturer cette belle journée, la Compagnie du Beau Sauvage, de Désaignes, a interprété « Le violon du forgeron », un joli conte musical où les marionnettes partageaient la scène avec les deux comédiens.



Enfin, si le succès d'une telle manifestation ne s'est jamais démenti, c'est grâce au travail remarquable des bénévoles de cette Bibliothèque municipale, qui célébrait cette année son dixième anniversaire.

Un grand merci à : *Josy Boni, Françoise Dodet, Françoise Mesbah-Savel, Henriette Jullien, Henriette Grange, Maryvonne*

Bouvier, Jeanine Tribeche ... et bienvenue à *Céline Serpinet* nouvellement arrivée ... nous les remercions du temps qu'elles donnent pour vous permettre d'avoir accès à ces portes ouvertes sur l'imagination et la connaissance que sont les livres. Elles sont à la recherche de toutes les bonnes volontés prêtes à leur donner un coup de main. Aussi, n'hésitez pas à les contacter si vous souhaitez, vous aussi, faire partie de cette dynamique équipe.



Nathalie Vilet

***Une pensée pour Henriette Jullien qui vient de nous quitter.
Que les livres et leurs lecteurs gardent mémoire de son sourire accueillant et serein.***

Chroniques intercommunales en Pays de St Félicien

Centre aéré : un bilan 2009 encourageant.

Le Centre aéré "Les Petites Canailles". géré par la Communauté de communes a ouvert du 6 juillet au 14 août 2009, avec une participation totale de 29 enfants de – de 6 ans et de 54 enfants de 7 à 12 ans, ce qui a représenté 22 à 40 enfants par semaine.

Avec une participation de la communauté de communes de 4000 €, le bilan pour 2009 des "petites canailles" présente un solde positif de 1136.85 €.

Concernant l'été 2010, Vanessa Trollat n'étant pas disponible cette année, une nouvelle directrice a été recrutée, et nous recherchons des animatrices, des stagiaires (envoyer les candidatures à la Communauté de Communes du Pays de St Félicien – Place de l'Eglise – 07410 ST FELICIEN 04 75 06 07 27)

Une réunion publique d'information aura lieu quelques mois avant l'ouverture prévue le 5 juillet .

Myriam Jean



Projet structure petite enfance

La Commission composée de *Jérôme Serayet* (Pailharès), *Bernadette Mourier* (St Félicien), *Daniel Jullien* et *Myriam Jean* (St Victor), *Béatrice Four* (Colombier le vieux), *Aurélie Girard* (Vaudevant), *Françoise Alexandre* (Bozas), *Jean-Paul Agier* (Arlebosc), aidée de Monsieur *Blanquet* (CAF) , de Madame *Barroyer* (MSA).

Afin d'avancer dans le projet et de définir s'il y a la demande et le potentiel nécessaire à une implantation d'une ou plusieurs structures sur la communauté de communes du Pays de Saint Félicien, sur proposition de la Commission, le Conseil communautaire a choisi l'aide technique d'un chargé de mission : M. Petitjean du Réseau petite enfance (ACEPP).

Résultats : sur la Communauté de communes du pays de saint Félicien, il y aurait 34 enfants de 0-3 ans à faire garder.

Proposition de la Commission :

- Dans un 1^{er} temps, réhabiliter un logement existant (St Félicien) pour y installer un multi accueil (12 places).
- Par la suite (1 an environ)
 - soit créer des micro crèches (9 places) à St Victor ou Colombier le Vieux.
 - soit créer des antennes (6 places, ouverture suivant la demande) dans ces deux villages.

Coût et fonctionnement d'un multi accueil et micro crèche:

Les deux sont ouverts 11 heures par jour (par ex 7h30 – 18h00) sur 221 jours/ an.

L'encadrement se compose de : 1 adulte pour 5 enfants qui ne marchent pas et 1 adulte pour 8 enfants qui marchent. La qualification se différencie pour le multi accueil où 50 % du personnel doit être de catégorie 1 (éducateur ou puéricultrice ou auxiliaire de puériculture), tandis que pour la micro crèche le niveau V suffit (CAP petite enfance, auxiliaire de puériculture,..)

Le prix de revient pour 1h de crèche à la charge de la collectivité serait d'environ 1,13€ et d'un coût de fonctionnement annuel de : 33 000 €.

Myriam Jean

Fonctionnement : prix de revient pour 1 h de crèche (12 places)

Prix plafond 1h en crèche (tarif 2009)	6,05 €
Participation de la CAF et des Familles = 66 %	3,99 €
Reste 33 % à la charge de la collectivité	2,06 €
Si contrat enfance déduction de 55 % qui représente la somme à charge pour la collectivité	1,13 €

Fonctionnement : Prix de revient pour 1 h d'accueil en Micro crèche (9 places)

Prix plafond 1 h en micro crèche (tarif 2008)	5,28 €
Participation de la CAF et des Familles = 66 %	3,49 €
Reste 33 % à la charge de la collectivité	1,79€
Après déduction du contrat enfance reste à la charge de la collectivité 55 %	0,98 €

(Sources : CAF et MSA)

Une Opération Rurale Collective : l'ORC pour le commerce et l'artisanat.

L'ORC ? Non ce n'est pas l'orque, ce magnifique mammifère marin, malheureusement victimes des filets industriels ... ou prisonnier dans des "marineland" et autres paradis artificiels pour des touristes en mal d'exotisme et de spectacles ...

L'ORC ? C'est une opération, initiée par la Communauté de communes du Pays de St Félicien qui vise à appuyer les projets de développement des commerçants et artisans sur notre territoire. Cet appui passe par l'organisation de liens entre les professionnels, le recensement de leurs besoins, la mobilisation de fonds publics (FISAC fonds d'intervention pour l'Artisan et le Commerce). Un animateur de l'opération sera embauché dans les prochains mois. L'appui à nos commerçants et artisans est important pour la vie économique et sociale du pays, à laquelle tous les métiers contribuent.

Vous en saurez plus dans le prochain bulletin intercommunal qui sortira à l'automne.

Jacques Deplace

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).

Rappel : le SPANC qu'es aco ?

C'est un service public qui vise à mettre en place les éléments permettant le maintien de la qualité d'un milieu par l'information, le diagnostic, l'aide aux installations sanitaires non raccordées au réseau. C'est la Communauté de communes qui en a la compétence et, qui, par souci d'efficacité et de limitation des coûts, confie ce service à une structure experte avec son ou ses techniciens.

Sur la CC du Pays de St Félicien. : le SPANC change de prestataire.

Depuis le 1^o mars 2010, le SIVU de l'Ay-Ozon a pris en charge le SPANC des communes du Pays de St Félicien. (Arlebosc, Bozas, Colombier le Vieux, St Victor, St Félicien, Pailharès et Vaudevant)



Plusieurs missions seront confiées au technicien du SIVU, Olivier Nouaille :

*** Le contrôle périodique de bon fonctionnement :** Le technicien effectuera un contrôle des installations ayant déjà été visitées une première fois. Il s'agira de vérifier le bon fonctionnement des installations et conseiller les usagers désireux d'améliorer leur système. Cette mission donnera lieu au paiement d'une redevance annuelle de 15,63€ par an, à partir de 2010. Ces contrôles auront lieu entre 2010 et 2018.

Bassins versants : de notre ruisseau local ... à la Daronne, au Doux, au Rhône ... et à la mer. ... une discipline nécessaire pour **la qualité de l'eau.**

*** Le contrôle de conception et de bonne exécution :** Le technicien aura en charge la vérification des projets de construction des assainissements autonomes. Les demandes d'autorisation seront disponibles en Mairie, ou par courrier électronique. Cette prestation donnera lieu à une redevance unique de 150€, uniquement pour les dépôts de permis de construire.

*** Le contrôle diagnostic :** Le technicien effectuera le contrôle initial d'environ 200 installations qui n'ont pas été déjà contrôlées par le précédent prestataire. Suite à ce diagnostic, une redevance unique de 62€ sera demandée, mais uniquement pour ces derniers usagers. Ce contrôle sera réalisé durant l'année 2010.

A partir de 2011, une campagne de réhabilitation des assainissements autonomes sera proposée aux usagers volontaires. Des aides de l'Agence de l'eau pourront être versées pour réhabiliter les installations les plus polluantes, notamment celles qui sont proches des cours d'eau. Ces volontaires seront recensés lors des contrôles, ou peuvent se faire connaître auprès du SIVU de l'Ay.

Il faut rappeler que le SPANC est un Service Public, et qu'à ce titre, le technicien SPANC est à votre service pour des informations sur l'assainissement autonome.

Comité Local à l'Installation.

Le Comité Local à l'installation est mis en place sur l'initiative de la Communauté de Communes. Il vise à favoriser les transmissions d'exploitations agricoles en favorisant le lien entre des cédants et des repreneurs. Cela suppose la transparence de l'information sur les transactions foncières pour que tous les candidats intéressés puissent se manifester. Elle suppose aussi l'information auprès des cédants sur les aspects juridiques possible de la transmission et sur leur retraite.

Le CLI est composé de : 2 élus de la CC du Pays de St Félicien (Jacques Deplace, Michel Gay), 3 élus de la Chambre d'agriculture (Pierre Desbos, Daniel Jullien, Gilbert Malosse), 2 représentants de chaque syndicat agricole ou paysan : Confédération Paysanne (Claude Thé, Laurence Pastiaux-Magnier), Fnsea (Philippe Costet, Hervé Morfin), Jeunes Agriculteurs (Caroline Betton, Anthony Talas).

L'activité du CLI est assurée pour les contacts et le fonctionnement par les chargé(e)s de mission de la Chambre d'Agriculture (Nathalie Folliot) et de l'Adasea (Jerome Le Bellego).

Une réunion d'information auprès des cédants a été organisée à St Victor le 3 mars 2010 et une "rencontre locale à l'installation" à St Félicien le 9 mars. Si la première a eu un écho limité, la seconde a rassemblé une trentaine de personnes dont des candidats à l'installation, jeunes ou matures ...



Vous en aurez un compte-rendu plus complet dans le Bulletin intercommunal qui sortira à l'équinoxe d'automne.

Jacques Deplace

La déchetterie intercommunale. Où en sommes-nous ?

Après quelques incidents administratifs assez habituels dans ce genre d'investissements nous approchons de la réalisation concrète. Les plans définitifs sont en place

Elle est toujours prévue sur la commune de Colombier à quelques centaines de mètres du carrefour du « mur de Boze ».

L'estimation budgétaire est de 567 406 Euros

L'attribution des travaux sera réalisé après les appels d'offres. Ce devrait être opérationnel assez rapidement au moins sur le papier.

Il semble assez raisonnable de penser que le chantier démarrera cet automne.

2011 sera l'aboutissement de cet équipement indispensable. Il devra répondre aux soucis de chacun pour permettre une gestion des déchets cohérente et efficace. Il en dépendra évidemment du comportement citoyen de tous les habitants de la Communauté de Communes du Pays de Saint-Félicien. C'est le prix de la réussite.

Jean Dodet

Informations citoyennes.

Pour tenter de réfléchir ensemble, même - et surtout peut-être - en controverse, sur les questions qui nous concernent, un groupe autour d'élus communaux et communautaires du Pays de St Félicien a organisé un débat public sur le projet de réforme des Collectivités locales. Nous reprenons ci-dessous - avec son aimable autorisation - l'article que Jean Luc Lavigne a écrit pour le Journal Tain Tournon.

Réformes des collectivités territoriales : un débat pour les citoyens

Evoquer la réforme des collectivités territoriales c'est aller à la rencontre d'une grande méconnaissance, de beaucoup d'incertitudes et sans doute aussi d'un peu d'inquiétude ; notamment chez les élus des petites communes.

Cette réforme doit s'appliquer en 2014, mais elle a déjà des conséquences sur la vie des institutions, puisqu'aux dernières élections régionales, les conseillers régionaux élus ne l'ont été que pour 4 ans, au lieu des 6 années habituelles. En 2014, ils remettront leur mandat en jeu dans le cadre de la nouvelle organisation de nos territoires.

Evoquer la réforme des collectivités, apporter des informations aux citoyens, entendre débattre sur le sujet, des acteurs au cœur de « la fabrication » de cette réforme, tels étaient les objectifs d'un groupe d'élus de la communauté de communes du Pays de St Félicien.



Le débat a donc eu lieu, en soirée du vendredi 2 avril, à la salle des fêtes de Pouyol, à Saint Victor. Le député de l'Ardèche du nord Olivier Dusopt et Jacques Dubay, conseiller général de Saint Péray avaient accepté de débattre après une présentation du projet de réforme par Michel Nicolas, chef des services de la mairie de Romans.

Le débat animé par Jacques Deplace, vice-président de la communauté de commune de Saint Félicien, devait ensuite gagner la salle où plus d'une centaine de personnes, élus et particuliers, étaient présents.

Dans sa présentation, Michel Nicolas reconnaissait devoir user du conditionnel. En effet sur les cinq

textes de lois qui composeront cette réforme seuls trois sont connus. Et parmi les éléments connus, certains particulièrement discutés, voire controversés, seront peut être modifiés dans les mois à venir.

La réforme modifiera les collectivités territoriales actuelles. En 2014 toutes les communes devront s'inscrire dans une intercommunalité. Elles ont jusqu'à fin 2011 pour faire leur choix dans le cadre de la mise en place du Schéma Départemental de Coopération Intercommunal. A partir de 2012, les regroupements se feront à l'initiative des préfets.

Les cantons, seront aussi modifiés. Les futurs conseillers territoriaux qui seront moins nombreux, (en Ardèche on passera de 42 conseillers généraux et régionaux actuels à 15 ou 16 conseillers territoriaux) représenteront un territoire plus important.

Les modes d'élections des conseillers territoriaux et des conseillers communautaires font aussi l'objet d'un projet de loi. Au moment des élections municipales, les électeurs pourront désigner directement les futurs délégués au conseil communautaire, ce qui n'est pas le cas actuellement. Quant aux élections des futurs conseillers territoriaux, le mode de scrutin avancé est de tous les

points de la réforme, sans doute le plus contesté, quelque soit les sensibilités partisans. Le scrutin uninominal à un tour, favoriserait mécaniquement les deux grands partis, et ne représenterait pas la grande diversité politique du pays.

Le dernier texte, enfin, n'est pas le moindre. Il concerne la répartition des compétences des différentes collectivités territoriales et le financement de ces dernières. Eh bien ce texte n'est toujours pas paru.

Olivier Dussopt et Jacques Dubay, ont une approche différente de cette réforme, mais ils se rejoignent aussi sur plusieurs points.



Le député du nord Ardèche reconnaît des avancés dans ce projet. De la simplification, des progrès en matière institutionnelle avec une plus grande légitimité des conseillers communautaires mais il s'inquiète de la perte de proximité entre les électeurs et leurs représentants. Il dénonce aussi une méthode incompréhensible et reprend à son compte le mot d'un ancien premier ministre, J .P. Raffarin : « On a mis la charrue avant les bœufs. »

Jacques Dubay dit qu'on ne pouvait pas continuer avec le système actuel. Même si lui aussi parle de méthode surprenante, il pense que la création du conseiller territorial est une bonne simplification. Il y avait trop de croisement entre le Conseil général et le Conseil régional. Il note aussi des améliorations de la démocratisation et de la parité pour les conseils communautaires. Il souhaite une plus grande représentation de l'Ardèche au Conseil régional, avec un nombre de 20 conseillers plutôt que 15.

Beaucoup d'autres points ont été abordés ...
... mais dans cette phase d'élaboration de la réforme, chacun est invité à repartir avec **trois questions** :



1. L'approche institutionnelle domine-t-elle l'approche démocratique ?
2. Va-t-on vers une simplification ou une complication de la décentralisation ?
3. Est-ce une loi de décentralisation ou de recentralisation ?

Une équipe pour le débat public

De quoi animer de futurs débats !

Le débat de Saint Victor, par la qualité des interventions et le respect mutuel des intervenants fait honneur à la vie publique. Par ailleurs le grand nombre de participants et les questions posées, incitent à penser que chez les citoyens de ce pays, une attente existe.

Jean Luc Lavigne
(pour le Journal Tain Tournon)
encore merci pour sa contribution

PRESENTATION GENERALE BUDGET "primitif" 2010

Un budget primitif est le budget prévisionnel de la commune. Il doit être voté - sauf exception notifiée par les services de l'Etat - avant le 30 mars de chaque année.

C'est à la même époque que le Conseil municipal doit approuver (ou rejeter) le budget de l'exercice précédent qui porte alors le nom de "Compte administratif". Il présente les recettes et les dépenses effectivement réalisées et dont le maire a la responsabilité de gestion.

Section de fonctionnement

	DEPENSES	RECETTES
Prévisions 2010	1 005 544,95 €	682 639,00 €
Report excédent 2009		322 905,95 €
TOTAL	1 005 544,95 €	1 005 544,95 €

Section d'investissement

	DEPENSES	RECETTES
Prévisions 2010	1 096 000,00 €	1 198 922,55 €
Reste à réaliser 2009	118 171,78 €	22 551,00 €
Report déficit 2009	7 301,77 €	
TOTAL	1 221 473,55 €	1 221 473,55 €

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2010

Amicale centre de formation bouliste	306,00 €
ACCA (association de chasse)	242,00 €
ADMR Serre du Fraysse	341,00 €
ADMR St Félicien	347,00 €
Amicale Boules	132,00 €
Amitié en chansons	98,00 €
Anciens combattants	253,00 €
APEL	196,00 €
Subvention exceptionnelle APEL	1 200,00 €
Lutte contre le Cancer	80,00 €
Comité contre la faim dans le monde CCFD	80,00 €
Chantelermuze	445,00 €
Classes de découverte	500,00 €
Confédération paysanne	113,00 €
Conjoints survivants	116,00 €
Croix rouge	80,00 €
Entraide alimentaire	80,00 €
Espoir Musique	625,00 €
FOL (fédération des oeuvres laïques)	80,00 €
Foyer des jeunes	351,00 €
Intergénération	510,00 €
Les Brins d'Argent	235,00 €
Les trois Clochers	301,00 €
Mosaïque	98,00 €
OGEC Cantine	7 973,00 €
Association des Paralysés de France	80,00 €
Prévention routière	104,00 €
Protection civile	91,00 €
FDSEA syndicat cantonal	113,00 €
USCF Football	400,00 €

Total (voir Dépenses fonctionnement) : 15 570 €

A signaler que les critères d'attribution des subventions feront l'objet d'une révision par la Commission des Finances pour le prochain budget.

Fonctionnement

RECETTES : 1 005 545 € (100 %)

Dotations Etat : 366 406 € (36 %)

dont les principales sont :

DGF forfaitaire: 222 561 €

Dotation solidarité rurale: 78 704 €

Compensations impôts locaux: 22 070 €

Excédent 2009 reporté : 322 906 € (32 %)

Impôts et taxes : 168 028 € (17 %)

dont les principales sont :

Taxe d'habitation: 55 456 €

Taxe foncière Bâti: 62 666 €

Taxe foncière Non bâti: 47 192 €

Recettes propres de la Commune : 148 205 € (15 %)

dont les principales sont :

Locations salles des fêtes

et logements communaux : 70 000 €

Rénovation façades: 35 000 €

Concessions cimetières: 3 000 €

Garderie périscolaire: 3 600 €

Activités sports et loisirs: 5 000 €

DEPENSES : 1 005 545 € (100 %)

Charges à caractère général (12 %) : 121 630 €

dont les principales sont :

Poste énergie (combustibles, carburants): 30 500 €

Fournitures d'entretien: 16 700 €

Assurances: 8 800 €

Fêtes et cérémonies: 7 000 €

Prestations d'entretien et maintenance: 13 829 €

Téléphone, affranchissement: 5 000 €

Charges de gestion courante: 217 488 € (22 %)

dont les principales sont :

Indemnités élus: 29 500 €

Contribution à la Communauté de Communes: 60 504 €

Participation au Syndicat sportif du Plateau: 13 042 €

Participation au SDEnergie : 4 061 €

Contrat d'association OGEC: 41 362 €

Subventions rénovations façades: 26 000 €

Subventions aux associations (voir détail): 15 570 €

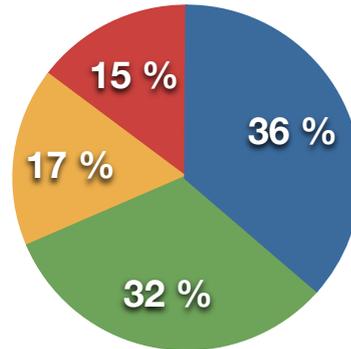
Charges de personnel: 195 040 € (19 %)

Provisions dépenses imprévues : 11 920 € (1 %)

Intérêts des emprunts: 7 000 € (<1 %)

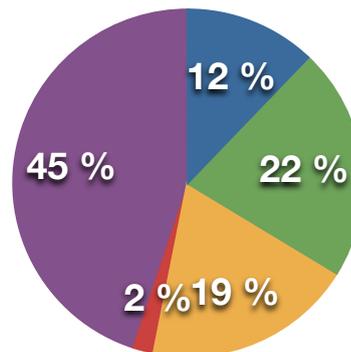
Transfert à section investissement: 452 467 € (46 %)

Recettes Fonctionnement



- Dotation Etat
- Excédent 2009
- Impôts et taxes
- Recettes propres

Depenses Fonctionnement



- Charges à caractère général
- Charges de gestion courante
- Charges de personnel
- Intérêts emprunts et Provisions Dépenses
- Transferts Section Investissement

Investissement.

RECETTES: 1 221 474 € (100 %)

Subventions: 98 551 € (8 %) dont :
Subventions du Département : 61 658 €

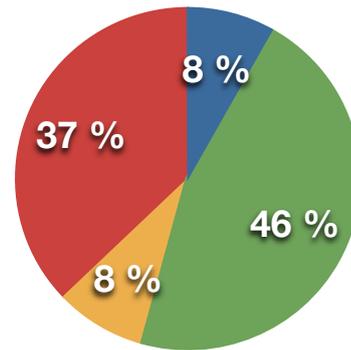
Emprunts nouveaux : 562 533 € (46 %)

Recettes liées au budget de fonctionnement :
555 389 € (45 %) dont :

Report excédent fonctionnement 2009 : 102 922 € (8%)
Virement 2010 Section fonctionnement :
452 467 € (37%)

Recettes diverses: 5 000 €

Recettes Investissements



- Subventions
- Emprunts nouveaux
- Report excédent fonctionnement 2009
- Virement Section fonctionnement 2010

DEPENSES : 1 221 474 € (100 %)

Remboursement capital emprunté: 24 000 €

Déficit d'investissement 2009 reporté: 7 301 €

Diverses dépenses: 5 000 €

Programmes d'équipements : 1 185 172 €
dont les principaux sont :

Equipements 1 :

Village vacances: 10 797 €
Garage communal: 30 237 €
Mairie et logements communaux: 30 500 €
Maison des Associations: 18 981 €
Places publiques: 26 000 €

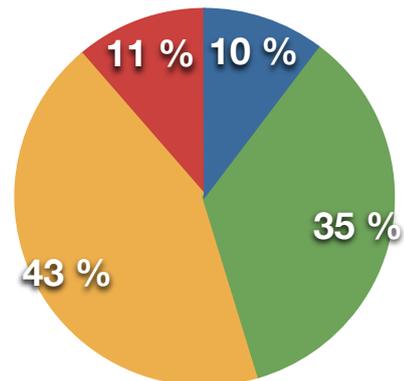
Bâtiment ancienne école Deyras : 400 000 €

Participation Voies et Réseaux Grenouillat: 494 043 €

Equipements 2 :

Aire d'arrêt de bus Les Clôts: 55 199 €
Ecole numérique rurale: 14 058 €
Aires de jeux: 58 604 €

Programmes d'équipements



- Equipements 1
- Bâtiment Ecole Deyras
- PVR Grenouillat
- Equipements 2

***NB** Pour faciliter la lecture, les sommes ont été arrondies à l'euro.*

***Rappel** : tout budget doit être équilibré au centime près.*

Au budget principal de la commune, s'ajoutent des budgets annexes. Ci-dessous le budget primitif "assainissement" (qui est un service public local). Ce budget, comme les autres, doit être équilibré dans les deux sections Exploitation (fonctionnement) et Investissement.

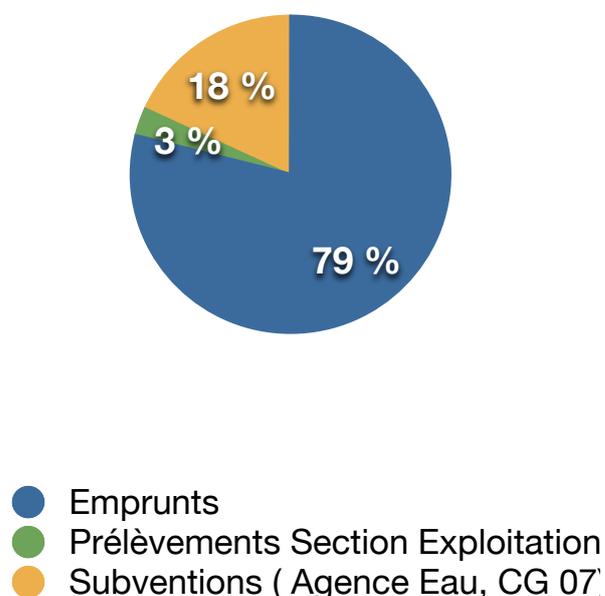
Pour les recettes d'exploitation, l'essentiel provient des contributions des habitants.

Pour l'investissement, le projet central est celui de la nouvelle Station d'épuration (Step) du Charency. Le projet est d'ampleur importante pour répondre, le plus écologiquement possible, aux besoins actuels et futurs des habitants du village. Il a pris du retard pour des questions techniques et de fortes contraintes de propriétés. Nous espérons vivement le voir naître cette année.

Budget Service Public Local	
Section Exploitation Dépenses	
Fournitures	5000
Entretien et réparation	6000
Virement à Section Investissement	6777
Dotations aux amortissements	9378
Total Depenses Exploitation	27155
Section Investissement Dépenses	
Equipements	514000
dont Station Charency : 500 000	
Opérations entre sections	3925
Reste à réaliser 2009	28547
Report Résultat 2009	23861
Total Depenses Inv cumulées	570333

Section Exploitation Recettes	
Ventes prestations services	21000
Opérations entre sections	3925
Report résultat	2230
Total Recettes Exploitation	27155
Section Investissement Recettes	
Emprunts	450335
Prélèvements Section Exploitation	16155
Subventions (Agence de l'eau Rhô	103843
Total Recettes Investissement	570333

Investissement Recettes



Notre commune dans l'Histoire

Nous aurions aimé démarrer ici une rubrique sur l'histoire "municipale". Les documents sont encore à rassembler. En écho à notre couverture, nous avons fait un petit tour à Navas ... avec son nouveau clocher qui participe à l'histoire

NAVAS : La chapelle au fil des années, des siècles, des millénaires...

La CHARTE de NAVAS.

Texte en latin copié dans le sanctuaire de l'abbaye de Romans.

TRADUCTION :

"A la très Sainte Eglise de Dieu de ROMANS que Saint BARNARD fonda et consacra aux bords de l'Isère en l'honneur des douze apôtres et trois martyrs SEVERIN, EXUPERIN, et FELICIEN, là où préside actuellement le Seigneur LEUDEGARIUS, aidé par le corps des chanoines.

Moi, GUIGON, sous ce nom, je donne pour cette maison de Dieu, dans le patrimoine commun, quelque chose des biens que je possède dans la province de VIENNE, dans les environs d'ANNONAY sur le territoire appelé NAVAZ soit une ferme exploitée par CONSTANTIUS avec toutes les dépendances et ses prairies et cela de façon définitive pour le salut de mon âme.

S'il arrivait que quelque personne veuille aller contre cette donation, que SAINT-PIERRE qui a les clés des portes du Royaume des Cieux les lui ferme et qu'elle n'y entre pas mais qu'elle se représente et qu'elle soit pardonnée. Je veux que ma donation soit solide et demeure toujours appuyée sur cet engagement.

Signature de GUIGON, son fils.

Signature de BERLION, son fils.

Donné par les mains de PANTIUS à ROMANS à la place du Seigneur Chancelier le 11^{ème} jour des calendes d'avril, à la 6^{ème} féerie de la 7^{ème} lune, le Seigneur régnant et dans l'attente d'un roi..."

COMMENTAIRE

On ne manquera pas d'apprécier la façon imagée dont les donateurs menaceraient toute personne voulant aller contre leur décision.

Quant à la date de la charte, elle a pu être établie exactement aux calendes d'avril, à la féerie de la 7^{ème} lune correspondant au vendredi 22 mars, et l'expression "dans l'attente d'un roi" permet, en se basant également sur le nom de l'évêque LEUDEGARIUS, de fixer l'année avec certitude : 1062.

Dans le même registre prêté par l'Abbé Maisonnial curé de ST VICTOR, on trouve également quelques notes et appréciations de Antoine CHAPAT ancien vicaire à ST VICTOR écrites vraisemblablement au XIX^{ème} siècle.

"L'antique et jolie chapelle de Notre Dame de NAVAS fait la joie et la consolation des pieux habitants de la vaste paroisse de ST VICTOR. Elle semble avoir pris naissance au XIII^{ème} siècle. Les prières faites aux pieds de la VIERGE NOIRE ont obtenu des prodiges."

"En 1586 et en 1628, ST VICTOR fut préservé de la peste qui ravagea Tournon et les paroisses voisines."

Une prairie située près de la chapelle produisant un revenu annuel des dix livres avait été donnée par une personne pieuse pour indemniser le prêtre qui venait dire la messe aux principales fêtes de la Saint Vierge.

En 1643 le Chanoine de Saint BARNARD de ROMANS qui était prieur de ST VICTOR, s'étant emparé du revenu en cessa d'y dire la messe. Ce pieux sanctuaire fut si négligé que la chute de la toiture s'en suivit et que les eaux entourèrent l'autel."

"Le curé de ST VICTOR, à cette époque, Monsieur ROYAN, dont la portion congrue n'était que de 60 livres fit appel à la piété et à la générosité des paroissiens et trouva des fonds suffisants pour réparer la chapelle et acheter une cloche."

"La Révolution de 1789 ferma cette maison de prière et lui enleva la cloche qui, en 1802, fut remplacée par une sonnette de 30 livres. Monsieur BOISSY, en 1819, aidé par Monsieur ROUVEURE son vicaire, fit réparer la chapelle."

"Pierre et Etienne GAILLARD, père et fils sacristain et sonneur depuis longtemps, ont doté la chapelle d'une belle cloche de 100 kilos au prix de 400 francs.



Le deux avril 1842, Monseigneur GOBERT bénit l'autel en marbre blanc d'Italie au prix de 400 francs. Le vieux charron, en 1859, a donné deux lustres en cristal au prix de 150 francs."

"Deux fois par an, les habitants de ST VICTOR se rendent en procession à NAVAS pour y chanter les vêpres solennelles et y vénérer la relique du voile de la SAINTE VIERGE."

LA CHAPELLE DE NOS JOURS.

Au cours des siècles, la chapelle de NAVAS a connu bien des vicissitudes, elle a été démolie, reconstruite, réparée et a subi des transformations successives. L'énumération de toutes ces étapes ne peut pas être faite.

Le père MAISONNIAL, ancien curé de la paroisse, et à son arrivée, devait trouver la chapelle dans un état de délabrement avancé. Le concours des paroissiens et de ses premiers soins a été de restaurer l'intérieur.

Plus récemment, les travaux qui remontent à 1968 ont permis de mettre à jour la niche où se trouvait autrefois la statue de la Vierge.

Avec des pierres du pays récupérées dans les ruines des vieilles maisons du hameau il a fait bâtir un autel "face au peuple" où, durant l'été on vient dire la messe une fois par semaine.

Pour faciliter les choses aux pèlerins et pour éviter de concurrencer Notre Dame D'AY, célèbre pèlerinage qui attire les foules, le traditionnel pèlerinage de la Nativité est reporté au dimanche qui suit le 8 septembre.

La date de 1062 est celle de l'année de donation et non celle de construction de la chapelle. Mais aucun document ne permet d'apporter une date précise quant à la construction de la chapelle de NAVAS, qui bien sûr est antérieure à 1062.

Plus récemment, en février 2009 la foudre a "soufflé" la charpente du clocher de la chapelle de Navas. Rien d'autre du bâti n'a souffert des méfaits de la foudre, hors mis l'installation électrique.

Il s'en suivit la reconstruction de cette charpente/toiture avec mise en place début septembre 2009. Gageons qu'elle domine sur ce clocher pour de très très longues périodes.

Maurice Audras.

(Sources : Association Chantelermuze / Archives Départementales 07)



Photos Henriette, André Grange

Agenda villageois

Consultez aussi l'agenda du Pays de St Félicien et la Bulle Verte de l'Office de tourisme.

16 mai 2010	A.P.E.L.	Randonnée Pédestre
3 juin 2010	UNRPA Zone Nord	Journée Champêtre salle de Pouyol
5 juin 2010	C.F.B.	Concours boules Jeunes
6 juin 2010	ACCA St Victor	Assemblée Générale
14 juin 2010	Amicale Boules	Concours quadrettes vétéran 14 h
15 juin 2010	UNRPA	Congrès départemental
26 juin 2010	Intergénérationns	fête de la St Jean
26 juin 2010	Boules	Final départemental AS 3 et 4 + féminine
27 juin 2010	Boules	Final départemental AS 3 et 4 + féminine
2 juillet 2010	A.P.E.L.	Fête de fin d'année
4 juillet 2010	Amicale Boules	Quadrettes formées ouvert à tous Challenge Serge Bergeron
13 juillet 2010	Foyer des Jeunes	Bal et feu d'artifice
14 juillet 2010	Amicale Boules	Intersociétés Boules
30 juillet 2010	Amicale Boules	64 tête à tête et 32 doublettes officiel
14 août 2010	Amicale Boules	32 quadrettes Challenge Bernard Dugand Officiel 18h
15 août 2010	Paroisse Deyras	Fête paroisse Concours pétanque
21 août 2010	Intergénérationns	Comiteuf de San Vitou
28 août 2010	Conscrits	Vogue
29 août 2010	Amicale Boules	Concours de Pétanque
4 septembre 2010	Amicale Boules	Finale challenge des Commerçants sociétaires Deyras
4 septembre 2010	Mairie St Victor	Inaugurations : Tennis, Aires jeux, gîtes ...
5 septembre 2010	Paroisse St Victor	Journée paroissiale Navas
10 septembre 2010	Les Brins d'Argent	Concours de pétanque interclubs au boulodrome
17 septembre 2010	Chantelermuze	Assemblée générale
25 septembre 2010	Foyer des Jeunes	Soirée à thème Salle Pouyol
3 octobre 2010	Fermiers et Artisans	Marché à la ferme
9 octobre 2010	ADAPEI	Opération brioches
10 octobre 2010	Amicale Boules	Assemblée générale 10h30
17 octobre 2010	Chantelermuze	Journée du goût
21 octobre 2010	CCAS	Repas
23 octobre 2010	Classes en 0	Repas salle des fêtes de Pouyol
29 octobre 2010		Calendrier des fêtes
11 novembre 2010		Commémoration Armistice
13 novembre 2010	A.P.E.L.	Concours de belote et loto
20 novembre 2010	Les Brins d'Argent	Repas dansant salle des fêtes de Pouyol
27 novembre 2010	USCF	Soirée dansante salle de Pouyol
3-4 décembre 2010		Téléthon
4 décembre 2010	Amicale Boules	Quadrettes sociétaires à 15h
11 décembre 2010	Foyer des Jeunes	Assemblée générale
11 décembre 2010	A.P.E.L.	Arbre de Noël salle des fêtes de Pouyol
19 décembre 2010	Amicale Boules	16 quadrettes 3 et 4 division officiel
26 décembre 2010	Espoir Musique	Concours de belote et loto
31 décembre 2010		

*De l'aube au crépuscule ... le flux de la vie.***NAISSANCES 2009**

ANDRE	Yanhaël Trystan	Les clôts	13 janvier 2009
FOURNIER	Lilou Dominique Stéphanie	La Brousse	2 février 2009
PETIT--SAVARY	Nathanaël Jethro Abraham	Le Village	11 mars 2009
TARDY	Mahé	Grenouillat	27 avril 2009
MELEARD	Mai'wen	Liverset	7 mai 2009
COMTE	Flavien Sylvain Frédéric	Les clôts	27 juin 2009
JOLIVET	Léna	Les clôts	2 juillet 2009
OLIVIER	Lucie Maryse	Royol	23 juillet 2009
VALAYER	Angélyne Anne-Marie Monique	Deyras	26 août 2009
GOUDARD	Mai'wenn Paloma	Deyras	1 octobre 2009
VALETTE	Anaïs Marie Brigitte	Montfleurie	16 novembre 2009
MARMEY	Yannis Morgan	Le Village	10 décembre 2009

MARIAGES 2009

BRUN	Olivier	MARTIN	Nadège (Navas)	13 juin 2009
VEYRAND	Jean-Marie	JULLIEN	Aurore (Royol et Réat)	27 juin 2009
GONNARD	Serge	MORFIN	Corinne (Deyras)	4 juillet 2009
ANTRESSANGLE	Laurent	FOUARD	Véronique (la Rivoire)	11 juillet 2009
BERGER	Benjamin	GOUY	Joëlle (Iachaux)	11 juillet 2009
CIZERON	Patrice	RICHIOUD	Corinne (les Traverses)	25 juillet 2009
DEMONTEIL	Guillaume	BOUCHET	Aurélié (Le Village)	8 août 2009
FLAGET	Fabrice	LARNAUD	Isabelle (Petit Gonnard)	29 août 2009
BONI	Bruno	VERT	Emilie (les Clôts et Fontanet)	12 septembre 2009

DECES 2009

MAISONNEUVE	Laurent	Vignet	19 mars 2009
EUSEBE	Ginette	Les Clôts	25 mars 2009
JULIEN	Maurice	Les Peyrots	10 avril 2009
BOBICHON	Roger	La Brousse	20 mai 2009
PONSON	Marie Rose	Les Clôts	4 septembre 2009
COMTE	Augusta	Le Molinot	17 novembre 2009
DAMON	Roger	Berger	24 novembre 2009

NAISSANCES 2010

SAPET	Gabin Eliot	Bochirol	8 janvier 2010
CHALLEAT--GAILLARD	Noëlie Morgane Juliette	Le Village	11 janvier 2010
BOSSY	Emeline Marguerite Monique	La Bareyre	3 février 2010
MAURICE	Yaellou	Deyras	27 février 2010
DESBAR	Theo Benjamin	Les Clôts	1 avril 2010

DECES 2010

MAIRE	Joseph	Le Village	11 janvier 2010
JULLIEN	Henriette	Charencey	1 mai 2010

Informations pratiques.

La mairie est ouverte :

- les Lundis, Mardis, Mercredis et Jeudis après midi de 13h30 à 17h30
- les Vendredis et Samedis matins de 8h à 12h00.

Permanence du Maire :

- les Mardis (sur RDV conseillé)

Permanence du Maire et des adjoints :

- les Samedis matins (sur RDV conseillé)

***Le Conseil municipal se réunit une fois par mois. Vous pouvez assister aux réunions .
Consultez le tableau municipal !***

Permanence des encombrants :

- le 1^{er} et 3^{ème} Samedi de chaque mois : de 9h00 à 11h30

Ouverture de la Bibliothèque :

- les Mercredis de 17 h à 18 h
- les Samedis de 10 h 30 à 11 h 30

Courts de Tennis : réservations.

La réservation se fait à la mairie jusqu'au 1^{er} juin.

Pour l'été entre le 1/06 et le 31/08, la réservation se fera au snack.

Rappel des tarifs : 5€ / heure - 15 € / semaine - 60 € / an



Ce fut un hiver long et rude ...

... vivons les saisons comme elles se présentent et agissons pour ne pas trop les perturber...

Horaires de la piscine

À partir du 1^{er} juillet : tous les jours sauf le Mardi de 13 h à 19 h.

Adresses de quelques correspondants de presse.

Hebdo de l'Ardèche : Philippe Bouvet / bouvetphilippe@gmail.com

Reveil : Henri Rigaud / henrigauri@aol.com

Journal Tain Tournon : Jean Luc Lavigne / lavigne.victomas@wanadoo.fr

Dauphiné : Samuel Raison / raisonsamuel@yahoo.fr

Habitants et lecteurs automobilistes !

Veillez respecter les emplacements et les consignes de stationnement pour les véhicules tous les jours et dans toutes les circonstances de la vie du village, particulièrement pour les enterrements et les sorties d'école ...